

1 Organisation générale

Données issues du rapport annuel sur les déchets de 2015.

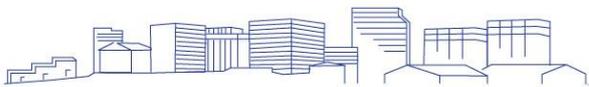
Le territoire de la Communauté de Communes forme un bassin de vie de 51 067 habitants, rassemblant 22 communes, qualifié de milieu semi-urbain.

5 dispositifs forment le service de collecte :

- La collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables (collecte des ordures ménagères résiduelles et collecte sélective), règlement transmis en annexe.
- La collecte en déchèterie : le réseau est constitué de 6 déchèteries, présentes sur les communes de : Anjou, Péage de Roussillon, Sablons, Salaise sur Sanne, St Clair du Rhône et Ville sous Anjou. la collecte des vêtements et du verre : en point d'apport volontaire,
- Le compostage : mise à disposition d'un composteur dans le but de limiter la production d'ordures ménagères,
- Les collectes exceptionnelles, réalisées dans des conditions particulières, sur la déchèterie de St Clair du Rhône pour les pneus de véhicule léger sans jante, l'amiante-ciment et les anciennes radiographies argentiques. Document d'information en annexe.

2.4 Modalités d'exploitation des services

Flux	Type de collecte / Traitement	Modalités de gestion	Prestataire
Collecte des ordures ménagères résiduelles	Porte à porte	Contrat de marché public et service en régie	SITA SUEZ + services de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais
Traitement des ordures ménagères résiduelles	Incinération	Contrat de marché public	TREDI
Collecte sélective	Porte à porte	Contrat de marché public et service en régie	SITA SUEZ + services de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais
Traitement collecte sélective	Tri	Contrat de marché public	DIGITALE, VEOLIA
Collecte du verre	Point d'apport volontaire	Contrat de marché public	GUERIN
Collecte et traitement des vêtements	Point d'apport volontaire	Convention	ECOTEXTILE
Gestion des déchèteries	Point d'apport volontaire	Contrat de marché public	TRIGENIUM



2 La collecte

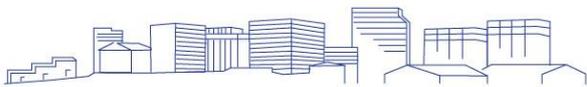
Sur Agnin, les ramassages ont lieu :

- Pour les ordures ménagères le lundi, en bacs individuels ou collectifs.
- Pour le tri sélectif le mardi en semaine impaire.

Les quantités, exprimées en kg/hab./an, sont les suivantes :

En 2015, 35 590 tonnes de déchets ont été collectées par le service public de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, soit une production de déchets ménagers et assimilés de 697 Kg/hab./an. Le service de collecte en déchèterie est le plus conséquent : 398 Kg/hab./an. Celui de la collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles (OMR) représente 217 Kg/hab./an. Ces deux flux concentrent 88% du gisement collecté. Les performances de recyclage sont de 45 Kg/hab./an d'emballages, de 28 Kg/hab./an de verre et 2 Kg/hab./an pour les vêtements. Les déchets non-recyclages, présents dans le bac de collecte sélective, représentent 7 Kg/hab./an, ce sont des erreurs de tri.

Flux	Dispositif de collecte	2015	
		Tonne	Kg/hab./an
Ordures ménagères résiduelles	Porte à porte	11 079	217
Collecte sélective – part recyclable		2 301	45
Collecte sélective - refus de tri		366	7
Verre	Points d'apport volontaire	1 427	28
Vêtements usagés		113	2
Déchèteries		20 304	398
TOTAL		35 590	697



3 La déchetterie

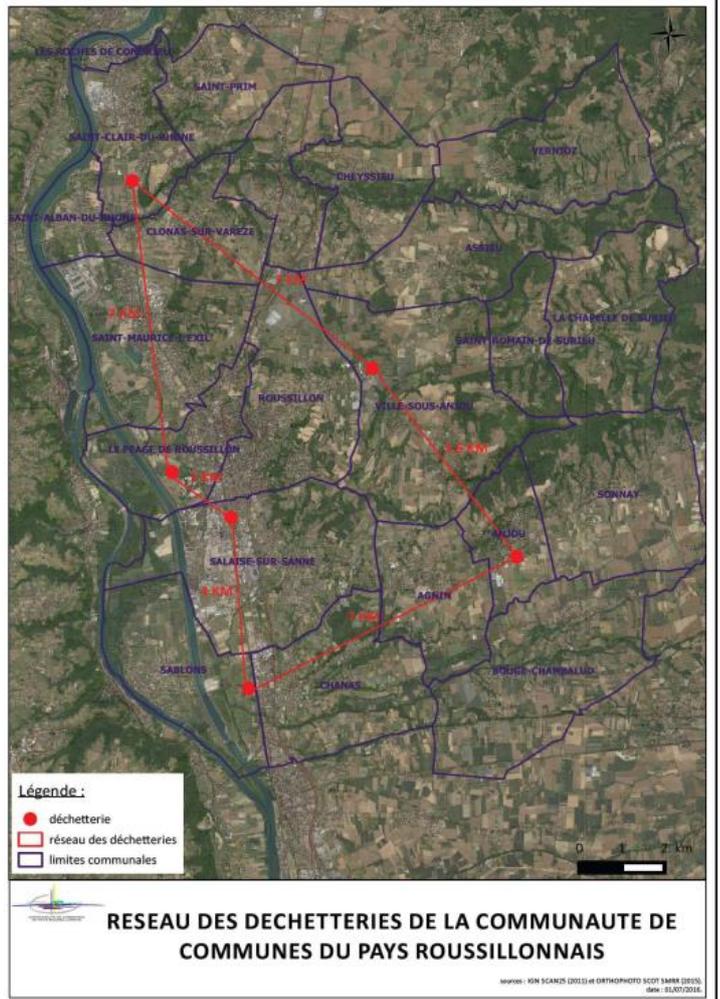
6 déchèteries desservent la CCPR.

La plus proche d'Agnin est celle d'Anjou.

Les jours et les horaires d'ouverture sont propres à chaque déchèterie et varient en fonction de la période de l'année.

	Anjou		Sablons		Salaise sur Sanne
	Du 01/11 au 30/04	Du 01/05 au 31/10	Du 01/10 au 30/04	Du 01/05 au 30/09	
Lundi	14h-17h	15h-18h	14h30-17h30	16h-19h	14h-18h
Mardi	/	/	10h-12h	/	14h-18h
Mercredi	14h-17h	15h-18h	14h30-17h30	16h-19h	14h-18h
Jeudi	/	/	10h-12h	/	14h-18h
Vendredi	/	/	14h30-17h30	16h-19h	14h-18h
Samedi	10h-12h et 14h-17h	10h-12h et 15h-18h	9h-12h et 13h30-17h30	9h-12h et 16h-19h	8h-12h et 14h-18h
Dimanche	/	/	/	/	10h-12h
	Péage de Roussillon		St Clair du Rhône		Ville sous Anjou
	Du 01/09 au 31/05	Du 01/06 au 31/08	Mars, Avril, Mai, Juin, Septembre, Octobre, Novembre	Décembre, Janvier, Février, Juillet, Août	
Lundi			14h-18h	13h30-17h30	16h-18h
Mardi			14h-18h	/	/
Mercredi	10h-12h et 15h-18h	10h-12h et 15h-19h	14h-18h	13h30-17h30	16h-18h
Jeudi			14h-18h	/	/
Vendredi			14h-18h	13h30-17h30	16h-18h
Samedi	10h-12h et 14h-18h		9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 13h30-17h30	9h-12h et 14h-17h

Fermeture les jours fériés.



Déchèteries	Tonnage, hors DMS 1		Evolution
	2015	2014	
Péage de Roussillon	6 353	7 346	-14
St Clair du Rhône	7 441	7 271	2
Salaise sur Sanne	1 911	1 903	0
Anjou	1 309	1 340	-2
Ville sous Anjou	1 520	1 412	8
Sablons	1 687	1 454	16
TOTAL	20 221	20 727	-2

1 : DMS : Déchets ménagers spéciaux ou déchets dangereux produits par les ménages

Principaux flux, sur l'ensemble des déchèteries

	Tonnage 2015	Tonnage 2014	Δ T	Variation en %
Encombrants	6 382	6 469	-87	-1
Gravats	5 931	6 040	-110	-2
Déchets verts (Plateforme de compostage)	6 027	6 419	-392	-6
Cartons	650	608	42	7
TOTAL	18 990	19 536	-546	-2,8